

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE504

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 2

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 4 :

« 3° Concourir au développement ...(le reste sans changement)°. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.